

# **RAPPORT D'ACTIVITÉ**

**EXERCICE 2023**

## ***DITEP LA PAVIERE***

*160 Chemin de l'Aérium*

*69440 Mornant*

*04.78.44.00.15*

*Directrice Adjointe : Raphaëlle GIROUD MARTINEZ*

*Directeur : M. Jean-François COSTANG*

Association ACOLEA AMPH-Médico-Social

14 rue de Montbrillant

69 003 Lyon

Directrice Générale : Anna Sauri Lopez

## Propos Introductifs

Le Ditep La Pavière possède un agrément de 58 places DITEP (48 ITEP + 10 SESSAD) et 5 places financées d'équipe mobile. L'année 2023 a été chargée de plusieurs actualités : la négociation du nouveau CPOM pour 5 ans et sa signature pour 2023-2027, mais également les négociations des accords d'entreprise ACOLEA-AMPH.

Nous avons connu des difficultés à remplir nos effectifs sur 2023, la MDPH ayant des délais de traitement des demandes de notification jusqu'à 10 mois. Afin de répondre aux besoins des habitants du territoire, nous avons multiplié nos interventions dans le cadre de l'équipe mobile que ce soit pour l'accompagnement de situation individuelle, ou bien pour permettre d'outiller les différents partenaires afin de rendre les milieux de vie capacitant et favoriser ainsi le maintien des personnes porteuses de handicap dans leur bassin de vie.

Nous avons poursuivi notre dynamique inclusive au sein du territoire en tentant d'œuvrer auprès de nos partenaires dans une complémentarité des compétences de chacun. Nous avons également pu pérenniser notre dynamique partenariale sur le territoire, tout particulièrement avec le service du développement social de la Copamo, les services périscolaires de plusieurs communes, la SPL Enfance en Pays Mornantais, le pôle Ressource de la circonscription, des crèches et une MECS du territoire. Enfin, en 2023 les collaborations entre les différents établissements ACOLEA-AMPH se sont développées.

## 1. Activité et Personnel

### 1.1 L'Activité

En 2023, ce sont au total 7341 journées d'activité qui ont été réalisées soit une perte d'activité par rapport à l'année précédente (-23%). Ce manque de journées réalisées s'explique par une sous-activité de l'internat. En effet, cette modalité d'accueil n'est pas favorablement choisie par les familles. Les familles veulent garder la main quant au projet de vie de leur enfant. La sectorisation dans une zone géographique de plus grande proximité intervient également en faveur d'accompagnement en journée et en ambulatoire.

L'activité SESSAD, fortement plébiscitée par les familles, représente 2 951 actes réalisés, soit une activité bien au-dessus du prévisionnel (+85%). Notre agrément de 10 places de SESSAD ne semble pas suffire à la demande. D'autant plus que la modalité SESSAD est souvent celle par laquelle les familles sont plus enclines à accepter un accompagnement d'un établissement médico-social. Ceci se retrouve également très largement vérifié par la nature des notifications attribuées par la MDPH, cette dernière se devant de s'appuyer sur les projets de vie des personnes. Parmi les 10 personnes admises en 2023, 9 sont entrées via une notification SESSAD.

C'est au fil de l'accompagnement que les modalités se modifient au bénéfice de passage d'une modalité SESSAD à une modalité ITEP, car les familles perçoivent notre volonté de maintenir la question inclusive comme l'une de nos priorités mais en fonction des capacités de l'enfant et des nécessités de soutien.

L'activité de l'équipe mobile ne cesse d'augmenter d'année en année. En 2023, ce sont au total 234 actes réalisés, largement au-dessus du prévisionnel (+132%). Ces modalités ambulatoires, en intervention directe/indirecte au sein du milieu de vie des jeunes accueillis continuent de répondre aux attentes des familles, mais également aux attentes des partenaires de notre territoire. Nos interventions sont de plus en plus sollicitées soit par les familles elles-mêmes, soit par les établissements scolaires qui sont mieux au fait de cette modalité d'intervention, mais aussi par les partenaires territoriaux (Circonscription de l'Education nationale, Communes et Communauté de Communes).

Au total, ce sont 66 jeunes qui ont été accompagnés par le Ditep, et 27 jeunes, qui au cours de l'année 2023, ont bénéficié d'une intervention de l'équipe mobile.

## 1.2 Le fonctionnement

L'inclusion demeure un de nos objectifs principaux de développement. Mais celle-ci se doit d'être accompagnée de façon affinée pour chaque jeune. Ce difficile exercice demande une très grande implication de l'ensemble des équipes auprès des jeunes, tant pour les porter vers l'inclusion, que pour mesurer quand celle-ci doit être ralentie ou assouplie afin de ne pas mettre en péril l'équilibre du jeune. Il s'agit toujours de partir de là où en est le jeune dans ses capacités et ses souhaits.

Parmi les 66 jeunes accompagnés en 2023, tous les jeunes en obligation scolaire ont bénéficié d'une scolarisation avec des temps d'inclusion individuels ou collectifs.

Comme l'an dernier, la pluralité des réponses proposées (3 unités d'enseignement externalisée, 2 groupe de scolarité partagée, une unité d'enseignement interne) permet de proposer à chaque jeune une modularité de sa scolarité à la hauteur de ses compétences et capacités, tout en prenant en compte sa temporalité. Ces réponses variées et évolutives permettent de pouvoir affiner les réponses apportées en adéquation avec les besoins du moment. Les temps de « respiration » en interne doivent également être suffisamment pensés pour permettre ce chemin vers l'ordinaire. C'est d'ailleurs dans cette optique que les professionnels du Ditep savent s'adapter aux différents besoins des jeunes et du service rendu à la personne accompagnée. Et c'est grâce à cette flexibilité dans notre organisation que l'on peut parfois mutualiser nos moyens pour se mettre en adéquation avec les besoins du moment.

La continuité du travail déjà engagé au sein du territoire se poursuit. En effet, le Ditep s'implique toujours activement dans la sensibilisation des acteurs du territoire au Troubles Neurodéveloppementaux.

Plusieurs temps de sensibilisation en direction des divers lieux d'accueil des jeunes (périscolaire, Centre de loisirs, école) ont encore eu lieu en 2023 afin de favoriser leur maintien dans l'environnement de vie. Des interventions autour de la question de la sensibilisation au handicap de façon plus large a également été conjointement porté par le service de développement social et le Ditep en direction des agents d'accueil territoriaux.

D'autres se profilent en 2024, notamment à la demande de la COPAMO. Cette démarche, passionnante, mais non moins couteuse en temps et implication, de participer au 'développement d'un environnement capacitant' reste selon nous une des portes d'entrée pour favoriser la démarche inclusive.

De même des collaborations accrues avec les professionnels de l'Inspection de circonscription, les conseillères pédagogiques, le RASED sont en cours.

Enfin le Ditep participe aux temps de coordination départementale et régionale de l'AIRE, association des Ditep de France. A ce titre, le Ditep la Pavière prend part à une expérimentation de décompte de l'activité, projet porté conjointement par l'AIRE et par certaines ARS régionales. L'objectif de cette expérimentation est de proposer un mode de calcul de l'activité qui soit plus en adéquation avec la nécessaire modularité des parcours et des modalités d'accompagnements, tout en prenant en considération la commande inclusive sur laquelle les DITEP sont attendus. Cette expérimentation va se poursuivre sur 2024.

### 1.3 Départs et arrivées au niveau du Personnel

Une neuropsychologue a pu être embauchée en avril 2023, après une longue période de vacance du poste. La psychomotricienne titulaire du poste a repris son service après une période de congé parental. L'équipe thérapeutique a enfin pu être au complet en 2023. Une monitrice éducatrice a été embauché en septembre 2023 suite à un départ d'une éducatrice spécialisée.

De plus, en 2023 une éducatrice spécialisée en formation d'apprentissage (2<sup>ème</sup> année) est venue compléter nos équipes.

L'équipe enseignante a été renouvelée cette année avec 3 départs et 3 arrivées : une enseignante à temps plein sur l'UEE collège Pierre de Ronsard (Mornant), un enseignant à temps plein sur l'UEE de l'école primaire du Petit Prince (Mornant), et un enseignant à temps plein avec un temps partagé sur l'UEE collège La Perrière (Soucieu en Jarrest) et sur l'UEI collège. Une enseignante titulaire a repris son poste après un congé parental.

L'établissement a été traversé par quelques arrêts maladie de longue durée (plusieurs mois) sur différents postes, mais nous sommes parvenus à trouver du personnel remplaçant de qualité sur ces périodes malgré un contexte RH difficile. Nous tenons d'ailleurs à remercier ces professionnels pour le travail accompli et leur investissement.

## 1.4 Stagiaires

En 2023, ce sont plusieurs stagiaires qui ont été accueillis : une stagiaire en formation d'éducatrice spécialisée en voie directe en 2<sup>ème</sup> année ; deux stagiaires enseignants en formation CAPEI, une stagiaire psychologue en Master 2, ainsi qu'un stagiaire étudiant en médecine 2<sup>ème</sup> année. De même, des périodes immersives ont pu être proposées aux collègues de l'IMPRO Denise Clère pour la découverte de l'accompagnement en dispositif.

## 1.5 Pyramide des âges

### Personnel en CDI sur l'année 2023 dont mis à disposition

<b><i>profession</i></b>	<b><i>18/20 ans</i></b>	<b><i>21/25 ans</i></b>	<b><i>26/30 ans</i></b>	<b><i>31/35 ans</i></b>	<b><i>36/40 ans</i></b>	<b><i>41/45 ans</i></b>	<b><i>46/50 ans</i></b>	<b><i>51/55 ans</i></b>	<b><i>56/60 ans</i></b>	<b><i>61/65 ans</i></b>
<i>direction</i>							1	2	2	
<i>administration</i>						1				2
<i>Services généraux</i>		1	2			1	2	1	1	
<i>thérapeutique</i>		1			1		1	1	1	1
<i>éducatif</i>				1	1	5	2	1	3	
<i>pédagogique</i>			1		4		1			1
<b><i>total</i></b>		2	3	1	6	7	7	5	7	4

Soit une moyenne d'âge de 46 ans sur l'ensemble du personnel. Sur 42 salariés, il y a 32 femmes (76.2%) et 10 hommes (23.8%).

## 1.6 Formations effectuées

La mise en adéquation des compétences des professionnels avec les besoins des personnes accueillies est toujours à l'œuvre en 2023. En faveur d'un accompagnement de qualité auprès des jeunes, mais également des familles et des partenaires, les formations sur les questions des troubles du neurodéveloppement ont été privilégiées. Les questions diagnostiques restent également une de nos préoccupations majeures dans l'accueil de notre public. Des professionnels ont donc été formés en ce sens.

Cette dynamique formative passe par des actions de formations collectives, mais également par des formations individuelles. Ces formations ont été financées soit par l'établissement, soit par l'OPCO santé.

- Les formations individuelles :

L'orthophoniste du ditep a bénéficié d'une formation « Prise en main du bilan langage écrit – langage oral EVALEO 6-15 » entre janvier et avril 2023.

L'infirmière du Ditep, conjointement avec une psychologue du Ditep des Eaux Vives, a été formée à la passation ADOS-2 en janvier 2023. La neuropsychologue a été formée en avril 2023 à la passation de l'ADI-R.

Une éducatrice a suivi une formation de 3 journées sur « TSA, Le développement des habilités sociales ». Deux éducatrices ont quant à elles, suivi une formation portant sur « Les particularités sensorielles », également sur 3 journées. Un chef de service a bénéficié de 3 journées de formation sur « TSA, Les comportements défis et leurs déterminants ». Deux monitrices éducatrices, un chef de service et l'infirmière ont pu assister à la formation « BREF : programme de psychoéducation aux aidants de personnes atteintes de troubles psychiques » en juin 2023 ; Une monitrice éducatrice a suivi la formation « Elaborer un programme d'habiletés sociales préalables à la recherche d'emploi pour adultes TSA » et une autre sur « Concevoir un projet professionnel pour adultes TSA » lors du dernier semestre 2023. Une monitrice éducatrice nouvellement arrivée a pu bénéficier d'une « sensibilisation au TSA » sur une journée menée par nos collègues du pôle Autisme des Eaux Vives.

Enfin, 9 professionnels du DITEP ont pu participer aux rencontres TND, à Brignais en mai 2023, organisé conjointement par le Ditep des Eaux Vives et la commune de Brignais.

- Les formations collectives :

Des formations transverses (3 durant l'année 2023) ont été organisées avec des interventions concernant « formation incendie et extincteur », pour 21 professionnels. 7 professionnels de la Pavière ont pu effectuer leur « Recyclage SST » en novembre 2023.

En octobre 2023, plusieurs formations collectives inter-DITEP ont été dispensées sur 2 journées. Ce sont l'ensemble des éducateurs, mais également une partie des thérapeutes ainsi que des enseignants qui ont pu bénéficier de différentes formations, avec nos collègues des Eaux Vives et de la Bergerie sur les thématiques suivantes :

- « Formation de formateur : la transmission »,
- « Le développement du pouvoir d'agir des familles et des personnes accompagnées »,
- « Les fonctions exécutives / les comportements défis »,
- « La méthode BARKLEY »,
- « Le FALC Facile à Lire et à Comprendre ».

Ces formations croisées se sont déroulées sur 2 journées dans des locaux du Ditep de Mornant et du Ditep des Eaux Vives, mais également au sein du pôle Bel Air. Elles permettent au-delà des connaissances acquises et des compétences développées, d'étendre les collaborations entre les différents établissements du pôle Médico-Social Enfants par une connaissance accrue entre les professionnels

En 2023, les deux chefs de services, la directrice adjointe ainsi que le directeur ont bénéficié de plusieurs demi-journées managériales portant sur « le Codeveloppement pour accompagner le changement ».

## 2.Faits Marquants & Qualité

### 2.1 Actualités marquantes, Actions éducatives collectives ou partenariats

Un évènement « Portes ouvertes » à l'adresse de nos partenaires a eu lieu en juin 2023. L'ensemble des professionnels du Ditep se sont investis dans l'organisation de cette journée afin de présenter le ditep, rendre plus lisible nos pratiques et promouvoir l'inclusion pour les jeunes accueillis. Ainsi nos partenaires étaient accueillis en petit groupe à différents ateliers : « Présentation du pôle médico-social ACOLEA-AMPH, présentations du Ditep avec nos principes d'action et nos modalités, des ateliers *Dans la Peau d'un jeune porteur de Dys, TSA, TDAH*, présentations des différents outils et accompagnements, l'accompagnement thérapeutique, une classe Labo ». Cette première édition a été une réussite du fait de l'investissement des professionnels. Cette expérience sera sans doute à renouveler régulièrement dans nos établissements.

Certains professionnels du Ditep La Pavière se sont inscrits activement dans la préparation et/ou l'animation des rencontres TND de Brignais en mai 2023, en collaboration avec les porteurs du projet, la mairie de Brignais et le Ditep des Eaux Vives. Nous les remercions pour leur investissement.

L'opération « Commande de chocolats de Noël » a permis de subventionner des projets au niveau de la coopérative scolaire. Comme chaque année, le pôle Enfants a participé en juin 2023 à la journée des « Liserons en fête », profitant ainsi d'une journée à vocation sportive et festive.

L'utilisation de la salle de gymnase de la commune de St Andéol se poursuit avec un atelier basket mené toutes les semaines sur le pôle Enfant. De même, un groupe du pôle Adolescent se rend très régulièrement à la piscine intercommunale pour profiter des infrastructures mises à disposition. La collaboration avec le Sitom se poursuit par le biais de sorties et d'accompagnement à la question écologique.

En juin 2023 a été mis en lumière la réussite de nos diplômés (CAP, Baccalauréat, CFG, BTS) Lors de ce temps festif, nous avons également marqué les changements de groupe (passages du pôle Enfants au pôle Adolescents) ; Les départs ont été également soulignés pour les jeunes dont le parcours se dessine en dehors de l'accompagnement du Ditep.

En juillet 2023, plusieurs transferts éducatifs ont été réalisés, un sur le pôle Enfant et 3 sur le pôle Adolescent. Ils sont venus clôturer une année scolaire encore riche de nombreuses visites et sorties à caractères culturelles, sportives et pédagogiques.

En décembre 2023 a démarré un projet à l'initiative des jeunes du pôle Adolescent pour la réalisation d'un court-métrage de présentation du Ditep qui retrace la façon dont se déroule l'arrivée d'un jeune sur l'établissement. Ce court-métrage doit être finalisé en début d'année 2024, mais il y a déjà un important travail réalisé par les jeunes et les professionnels à leurs cotés.

L'accompagnement vers le milieu professionnel se poursuit et reste un enjeu important pour l'avenir de nos jeunes. Des mises en stage systématiques pour les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont toujours en œuvre via des conventions de stage du DITEP en accord avec les directions des 2 collèges de secteur.

## 2.3 Expression et participation des usagers

Les élections des représentants des familles, des jeunes et des personnels ont eu lieu sur 2023. Ces élections, notamment pour les représentant des jeunes a été bien préparé avec comme l'an dernier emprunt du matériel (urne et isoloir) à la mairie de Mornant. Les professions de foi des campagnes sont d'ailleurs restées longtemps affichées dans nos locaux.

Nous tentons d'insuffler un second souffle au CVS qui était jusqu'à maintenant peu investi par les familles, ou porté uniquement par les représentants des familles. Nous espérons que cette dynamique gagnera en ampleur sur 2024. Les membres du CVS se mobilisent pour faire de la journée du 29 juin 2024, un temps festif marquant la fin d'année scolaire.

Le journal de la Pavière (papier et blog) est également un vecteur d'expression pour les jeunes dans lequel ils partagent leur centre d'intérêt, leur activité, et leur questionnement.

Un travail a été engagé en 2023 concernant les projets personnalisés d'accompagnements. Des temps de réflexions ont été menés avec les équipes afin de laisser une place encore plus grande aux familles dans ce cadre, en particulier dans l'expression de leur choix pour leur enfant ou aux jeunes eux-mêmes. La trame écrite des PPA a évolué en ce sens, et le questionnaire envoyé en amont du PPA aux familles pour le recueil de leur souhait, projection mais également leur participation dans la mise en œuvre des objectifs d'accompagnement est à présent annexé au PPA. Ceci est un des moyens d'expression des familles et des jeunes accueillis.

## 3. Parcours des personnes accompagnées

### 3.1 Demandes d'admission

En 2023, les sollicitations en vue d'admission ont été moins conséquentes que les années précédentes. Nous nous interrogeons si la question de la territorialisation mieux connue est une partie de l'explication de cette baisse des demandes. Ou bien si le facteur du délai de traitement des dossiers MDPH (à présent à plus de 10 mois) joue également.

Rappelons que notre procédure d'admission se base sur un principe simple d'équité et de non sélectivité. A partir du moment où un jeune bénéficie d'une notification pour un Ditep, et qu'il est de notre territoire d'intervention ; si la famille le souhaite, il peut être accompagné par l'établissement dans la mesure où nous avons des places. Les demandes sont souvent pour des jeunes collégiens ou en âge de rentrer au collège. En effet, la marche du collège reste une marche importante qu'il n'est pas toujours facile à franchir lorsque l'on est porteur d'un trouble, d'autant que la dynamique au sein d'un collège s'avère souvent moins enveloppante pour les élèves, et donc plus difficile à appréhender. Les demandes pour les enfants plus jeunes passent souvent d'abord par une intervention de l'équipe mobile qui permet aux familles de mieux percevoir les accompagnements que l'on peut proposer. Ainsi rassurer, elles sont plus à même d'accepter la présence de l'ESMS dans le parcours de leur enfant. La question de la précocité des repérages des besoins spécifiques doit donc demeurer un enjeu majeur pour l'accompagnement des personnes porteuses du territoire. Des actions devront donc être déployées en ce sens en 2024.

### 3.2 Usagers admis en 2023

10 jeunes ont été admis en 2023, 9 garçons et 1 fille. Tous ces jeunes sont issus de notre territoire d'intervention (la COPAMO) à une exception mais dont la scolarité se déroule sur le territoire, qui plus est au sein de l'école élémentaire où se situe notre UEE. De plus, ce jeune poursuivra l'an prochain sa scolarité au sein du collège Pierre de Ronsard où nous avons également une UEE.

9 admissions se sont faites sous la modalité SESSAD, en lien avec leur notification, et 1 en semi-internat. 5 admissions pôle Enfant (dont 1 jeune depuis est passé sur le pôle Adolescent en septembre). Et 5 admissions sur le pôle Adolescent (des collégiens).

L'âge moyen au moment de l'admission est de 11 ans et 1 mois (2 garçons âgés entre 5 et 9 ans ; 4 garçons âgés entre 10 et 12 ans ; 3 garçons et 1 fille de plus de 12 ans). Cet âge moyen augmente encore de 1 an par rapport à l'an dernier.

Parmi les 10 jeunes admis, 5 sont d'âge collège sous la modalité SESSAD. 5 sont d'âge primaire, 3 bénéficient de l'accompagnement par le groupe en charge des scolarités partagées et 2 par l'UEE primaire.

Parmi les 10 jeunes admis, 5 d'entre eux ont été accompagnés par le biais de l'équipe mobile en amont de l'admission au sein du Ditep. Une jeune avait été déjà accompagnée par le DITEP en 2022. Mais les parents s'étant vus proposer une place au sein d'un SESSAD spécialisé dans l'accompagnement de jeunes porteurs de TSA, ils avaient fait le choix d'accepter cette orientation. Puis en tout début d'année 2023, ils nous ont sollicité pour une nouvelle admission, sachant que nous accompagnions son grand frère depuis des années.

### 3.3 Usagers accompagnés en 2023

66 jeunes ont été accompagnés par le DITEP (en file active) au cours de l'année 2023. Et 27 jeunes en file active dans le cadre de l'Equipe Mobile. Ils sont pour la totalité issu du secteur géographique de la Copamo, et/ou scolarisé dans un établissement scolaire de la Copamo.

La quasi-totalité des jeunes scolarisés sont dans leur établissement de référence. Certains d'entre eux bénéficient de dérogation, mais ils sont tous issus à l'exception de 2 jeunes d'autres établissements scolaire de la Copamo.

L'ensemble des jeunes scolarisés ont bénéficié d'une ESS au cours de l'année 2023. Les 66 jeunes ont eu au moins une réunion de projet personnalisé d'accompagnement dans l'année.

#### Répartition par âge/sexe

DITEP	5/9 ans	10/12 ans	13/14 ans	15/17 ans	18 ans et +	Total
Garçons	7	14	14	13	8	56
Filles	1	3	3	1	2	10
Total	8	17	18	14	8	66

Parmi les 66 jeunes accompagnés tout au long de l'année 2023, 79 % sont issus du pôle Adolescents et 21 % du pôle Enfants. Ce qui représente 14 jeunes sur le pôle Enfants, 52 collégiens et post-collégiens.

L'âge moyen des personnes accompagnées en 2023 est de 13 ans et 11 mois.

Parmi les jeunes accompagnés, 7 furent diplômés en 2023. 2 jeunes ont obtenu leur CFG (Certificat de Formation Générale) et le Diplôme National du Brevet (DNB). 1 jeune le Diplôme National du Brevet (DNB). 2 jeunes ont obtenu leur CAP, 1 jeune un Bac professionnel en gestion administrative. Enfin, 1 jeune a réussi avec succès son BTS en Services informatiques aux organisations. Félicitations à eux.

Parmi les 66 jeunes accompagnés, 8 bénéficiaient d'une mesure sociale (AEA, AEMO, AEMO renforcée, SA2E, MECS, suivi jeune majeur).

L'équipe mobile a accompagné 27 jeunes sur l'année 2023 ce qui représente 234 actes réalisés.

Répartition Actes/mois

Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Jlt	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	total
26	38	20	14	16	23	5	2	20	30	34	6	234
11.1%	16.3%	8.6%	5.9%	6.8%	9.8%	2.2%	0.8%	8.6%	12.8%	14.5%	2.6%	100%

Soit une répartition au trimestre :

Trimestre 1 : 36%	Trimestre 2 : 22.5%	Trimestre 3 : 11.6%	Trimestre 4 : 29.9%
-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Les interventions de l'équipe mobile demeurent majoritairement des observations pédagogiques et éducatives dans le cadre scolaire, et périscolaire, la mise en place d'outils et de préconisations d'aménagement pour favoriser le maintien dans la classe de référence. De même, de nombreux temps de coordination (réunion de concertation, participation équipe éducative ou équipe de suivi de scolarisation) et de liens avec les partenaires et les familles sont nécessaires. Les observations se sont déroulés dans différents milieux (école maternelle, école primaire, collège, centre de loisirs, périscolaire, et crèche). La poursuite de la diversification des interventions continue avec une augmentation des demandes de sensibilisations. Elles ont été en 2023 de nature diverse, principalement centrées sur les Troubles du Neurodéveloppement et l'accompagnement de ceux-ci, et en particulier sur les Troubles du Spectre Autistique. De plus, 2 enseignantes du DITEP ont été sollicités pour une formation des AIDANTS H+ (fonction AESH financés par la Copamo).

Ce sont au total sur 2023 environ une quinzaine d'interventions de sensibilisation sur le territoire. Ce nombre est en augmentation constante d'année en année.

### 3.4 Usagers sortis en 2023

14 jeunes sont sortis au cours de l'année 2023. 12 garçons et 2 filles.

Répartition par âge.

<b>DITEP</b>	<b>- 10</b>	<b>+ 10</b>	<b>+11</b>	<b>+12</b>	<b>+13</b>	<b>+14</b>	<b>+15</b>	<b>+16</b>	<b>+17</b>	<b>+ 18</b>	<b>+ 19</b>	<b>20</b>	<b>Total</b>
Garçons	0	0	0	0	0	2	2	0	3	4	0	1	12
Filles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Répartition par durée de séjour.

<b>DITEP</b>	<b>- 2 ans</b>	<b>2/3 ans</b>	<b>4/5 ans</b>	<b>6/7 ans</b>	<b>8/9 ans</b>	<b>10 ans et +</b>	<b>Total</b>
Garçons	0	2	5	3	1	1	12
Filles	0	0	1	0	0	1	2
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

Pour ces 14 sortants, la durée moyenne de séjour a été de 6 ans, soit en légère augmentation (6 mois).

Parmi les 14 sortants en 2023, 3 ont rejoint ou était sur le point de rejoindre le milieu protégé (2 en ESAT Louis JAFFRIN et 1 en contrat en entreprise adaptée MESSIDOR en espaces verts). 2 jeunes poursuivent leur cursus en apprentissage (Monteur installateur Sanitaire et chaudronnerie industrielle). Un jeune poursuit sa scolarité en terminale Bac professionnelle Alimentation Bio-Industrie et Laboratoire). Suite à l'obtention de son CAP, un jeune poursuit en bac professionnel en alternance dans les espaces verts. Un jeune, après l'obtention de son BTS, est entré en apprentissage en entreprise pour une formation d'ingénieur. Suite à l'obtention de son CAP coiffure, un jeune a déménagé dans l'Ain. Un jeune qui poursuivait un CAP en boucherie a souhaité avec l'accord de sa famille, l'arrêt de l'accompagnement du Ditep. Une jeune était en recherche d'emploi avec un projet de passage du permis de conduire et venait de se mettre en appartement à LARAJASSE. Et enfin, un jeune est suivi dans le cadre d'un projet jeune majeur depuis sa sortie de l'établissement.

## 4. Locaux et moyens matériels

En 2023, quasiment aucun investissement a été réalisé. Le Plan Pluriannuel d'Investissement n'étant pas traité par l'ARS, les dépenses n'ont pas été engagées. De plus les dépenses en chauffage, électricité et carburant ayant connues une très nette augmentation, il nous a fallu compenser ces augmentations sur d'autres postes de dépenses en 2023. Et ainsi donc avoir une gestion budgétaire prudente.

En novembre 2023, la fibre a été installée permettant une meilleure connectivité. Un filet a été installé près du terrain de foot ados pour sécuriser les véhicules. Divers travaux d'entretiens ont dû être réalisés notamment en terme de plomberie et d'électricité, et d'entretien des véhicules.

## 5. Perspectives 2024

La dynamique territoriale (MORNANT, COPAMO) et partenariale est toujours en œuvre. Les collaborations que ce soit avec les communes, la communauté de commune et la circonscription se pérennisent d'année en année. Cette dynamique doit rester en 2024 au cœur de nos préoccupations afin de répondre aux besoins des populations. De plus, elle s'inscrit dans les directives de l'Agence Régionale de Santé pour le déploiement de réponses territoriales de proximité. Nous aurons donc à prolonger un travail de réflexion et d'évolution, déjà en cours en 2023, de notre offre d'accompagnement. C'est d'ailleurs fort de cette volonté que nous nous inscrirons en 2024 au Copil de Lancement ainsi qu'au COPIL technique du PEDT (Projet Educatif territorial) intercommunal et au Plan Mercredi de la Copamo.

Des professionnels du DITEP vont participer activement au module sur les Troubles du Neurodéveloppement avec Acolea Développement, le Centre de formation associatif. De même, les sensibilisations proposées aux partenaires du territoire vont également se poursuivre afin d'œuvrer à un environnement capacitant (ex : nouvelle vague des formations des Aidants H+).

Un des enjeux actuels est la précocité des repérages. Il nous faudra donc en 2024 continuer nos efforts quant aux questions diagnostics, et intensifier notre travail auprès des plus jeunes en poursuivant les collaborations avec les crèches de secteurs et écoles maternelles.

Le Ditep La Pavière est toujours actif au sein de l'AIRE, l'association des Diteps de France. Sur 2024, se poursuit l'expérimentation de décompte de l'activité innovante, portée par certaines ARS régionales. La Pavière s'inscrit pleinement dans cette démarche sur l'année 2024.

De même nous participerons au COPIL d'organisation des journées de l'AIRE 2025 qui auront lieu dans la région Auvergne Rhône-Alpes. Ces journées auront pour thématique le travail collaboratif entre familles et Ditep. La place des familles demeure un enjeu central dans les accompagnements proposés.

D'ailleurs, un sondage est en cours de réalisation auprès des familles de la Pavière afin d'évaluer avec elles l'opportunité de mettre en place des groupes de parents. Ce groupe pourrait se mettre en œuvre après la rentrée de septembre 2024.

La finalisation du projet d'établissement doit avoir lieu en 2024.

Enfin, en 2024, plusieurs professionnels du DITEP partiront à la retraite après des années de travail et d'investissement. Les recrutements devront être anticipés dans une période qui reste délicate sur les questions de Ressources Humaines. Une préoccupation toute particulière sera portée à cette question.